

Mot d'ouverture Carmen Gibbs, directrice générale AAAPNB
Table de concertation
sur les ressources humaines en culture du Nouveau-Brunswick
le 7 février 2013 à Saint-Jean, NB

Cher.e.s collègues, cher.e.s partenaires, cher.e.s ami.e.s des arts, cher.e.s artistes,

Les États généraux et la Stratégie globale

À mon tour de vous souhaiter la bienvenue à cette importante rencontre sur les ressources humaines du secteur culturel. Dès les premiers balbutiements des États généraux des arts et de la culture en 2004, toutes et tous ont pris conscience que les besoins en formation et en développement professionnel des artistes, des travailleurs et des gestionnaires culturels étaient grands et qu'au Nouveau-Brunswick, ces besoins n'étaient pas toujours comblés. Les divers chantiers de travail de l'époque, incluant le chantier interculturel qui réunissait les communautés acadiennes, anglophone et des Premières Nations faisaient les mêmes constats. Tous reconnaissaient les efforts pour assurer une formation initiale en création artistique et les diverses initiatives pour assurer le développement professionnel des artistes et des gestionnaires, mais les efforts ne sont pas toujours concertés et ne répondent pas complètement à tous les besoins exprimés.

Par ailleurs, une question importante a surgi à la suite de ce processus : qui peut et doit s'occuper de cette importante question du développement des ressources humaines du secteur culturel au Nouveau-Brunswick?

La *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne du Nouveau-Brunswick* publiée en 2009, et traduite en anglais en 2011, énonce clairement certains de ces besoins en ressources humaines, notamment, ceux touchant la formation continue des artistes et les besoins de formation continue et de développement professionnel de ceux et celles qui œuvrent dans les organismes artistiques et culturels et dans les entreprises culturelles. Cette stratégie met aussi en relief les besoins de formation de ceux qui travaillent dans le milieu scolaire et ceux impliqués dans l'aménagement culturel du territoire. Elle contient certaines pistes d'action notamment le besoin de concerter l'ensemble des intervenants préoccupés par cette vaste question. D'ailleurs, lors de l'élaboration de la Stratégie, nous avons réalisé que les ressources humaines étaient un enjeu qui traversait l'ensemble des stratégies sectorielles.

Historique tentative de mise sur pied d'un conseil des ressources humaines en culture 2009-2010

Conscients de l'importance de ce secteur pour le développement de l'ensemble de la province, le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture avait initié en 2008-2009 un premier échange à ce sujet avec le milieu culturel.

Très rapidement, le ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail a été interpellé par ce dossier. Après avoir exploré diverses pistes de travail pour faire avancer ce dossier, le ministère de l'Enseignement postsecondaire, Formation et Travail et le ministère du Tourisme, Patrimoine et Culture ont mandaté l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick :

- d'établir un partenariat entre les communautés acadiennes, anglophones et des Premières Nations pour développer une stratégie des ressources humaines en culture pour l'ensemble du Nouveau-Brunswick.
- de s'assurer que les mêmes démarches se réalisent parallèlement dans les trois communautés en maintenant des points d'ancrage par des rencontres de concertation.
- d'élaborer un plan d'action visant la conceptualisation et la mise en œuvre d'une stratégie de développement des ressources humaines en culture au Nouveau-Brunswick, son financement et sa coordination.

Fort de ce mandat, c'est avec enthousiasme que l'AAAPNB vous a invité à siéger à cette première table de concertation des ressources humaines en culture du N.-B. dont l'objectif principal est d'imaginer ensemble un nouveau mécanisme pour soutenir le développement de ce secteur. Pour pouvoir rejoindre les trois communautés culturelles du N.-B., l'AAAPNB travaille en étroite collaboration avec ArtsLink NB et le Conseil des arts du NB (Artsnb).

Il s'agit d'une première rencontre entre artistes, travailleurs culturels, représentants d'organismes culturels et d'institutions d'enseignement supérieur des communautés acadienne, anglophone et des Premières nations. Pendant cette rencontre et les autres à venir, nous ciblerons les enjeux et les besoins, survolerons les programmes existants et proposerons «une démarche de conceptualisation d'un nouveau mécanisme pour le développement des ressources humaines en culture au Nouveau-Brunswick».

Pourquoi se pencher sur la question du développement des ressources humaines en culture au Nouveau-Brunswick?

Les artistes et travailleurs culturels, comme tout travailleur ou travailleuse, requièrent, non seulement une formation initiale, mais aussi une formation continue ainsi que la possibilité d'accroître leurs connaissances et leurs aptitudes, tout au long de leur carrière. Dans chaque métier et profession, les nouveautés

techniques, les changements de lois et les responsabilités accrues obligent sans cesse les travailleurs à acquérir de nouvelles compétences.

La nature même de l'activité artistique exige souvent d'être à l'affût des nouvelles technologies et des outils innovateurs. Les artistes ont également besoin de connaissances additionnelles et d'accompagnement pour mieux gérer leur carrière.

La production artistique et la promotion des œuvres nécessitent des compétences spécifiques pour les gestionnaires culturels qui contribuent largement à rendre cet écosystème dynamique et attirant. Ceux et celles qui œuvrent au sein d'organismes artistiques et culturels et dans les entreprises culturelles se préoccupent également de la nécessité d'améliorer leurs expertises afin de mieux correspondre à l'évolution du métier.

De plus, il est primordial que les jeunes aient accès, ici au Nouveau-Brunswick, à une formation initiale en création artistique, en gestion d'organismes culturels et en accompagnement d'artistes. Tout au long de leur vie, les artistes ressentiront sans doute le besoin d'apprendre de nouvelles compétences liées aux arts et à la culture ou encore, de réorienter leur carrière vers d'autres métiers semblables. À l'heure actuelle au Nouveau-Brunswick, l'offre de perfectionnement du métier d'artiste et de travailleur culturel n'est pas toujours suffisante.

Rôles et responsabilités de la table d'ici le 31 mars 2014

C'est un défi d'envergure que doit relever le milieu des arts et de la culture pour arriver à offrir une formation de base et un perfectionnement professionnel aux artistes et travailleurs culturels, et ce, tout au long de leur carrière. Par ailleurs, l'avenir semble prometteur si on se fie à l'intérêt manifesté par les intervenants du milieu. En fait, notre rencontre qui débute aujourd'hui est le premier pas d'une initiative qui s'échelonnera sur deux ans. Je vous remercie de vous joindre à cette importante démarche.

J'aimerais maintenant vous présenter la prochaine personne à prendre la parole. Il est député de la circonscription Saint John Portland. Malgré un horaire extrêmement chargé, il s'est assuré d'être présent parmi nous. Il me fait grandement plaisir de vous présenter notre ministre de la Culture, monsieur Trevor Holder. Il est accompagné de la sous-ministre madame Kelly Caine.

Merci et bonne rencontre!

Carmen Gibbs
Directrice générale